



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

MANUEL

Procédure de sélection et de déroulement du
programme de Mentorat du CERSA

Février 2025

Contexte

Le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) a pour objectif de promouvoir l'excellence dans l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche-développement, l'appui conseil pour la bonne gouvernance, l'entrepreneuriat et l'impact de développement du secteur avicole. Pour accompagner les étudiants à s'insérer facilement dans la vie professionnelle, le CERSA a mis en place un programme de mentorat.

Le programme de mentorat du CERSA a pour vocation d'accompagner les étudiants lors de leur formation, de permettre l'éclosion des talents entrepreneuriaux et intégration des étudiants dans la vie socio professionnelle.

Les procédures de mise en œuvre de ce programme sont consignées dans ce manuel qui précise les étapes, les responsables, les actions à réaliser et les périodes pour la mise en œuvre du programme de mentorat.

Il souligne l'innovation de la procédure à travers la nomination d'un responsable chargé de coordonner et d'élaborer la feuille de route du programme.

Objet : Le présent manuel de procédure a pour objet de décrire les procédures à appliquer pour la gestion du programme.

Qui peut être le mentor

Le programme de mentorat du CERSA sollicite trois catégories de mentors :

- les enseignants chercheurs
- les professionnelles de la filière avicoles
- les anciens étudiants du CERSA (Alumni)

Qui peut être les mentoré

Les mentorés sont des étudiants régulièrement inscrit au CERSA et qui appartiennent à l'une des trois catégories suivantes :

- Les apprenant en formation courte durée
- Les étudiants en Master
- Les étudiants en doctorat

Les étapes du programme de mentorat

Le programme de mentorat a trois phases : la préparation, le lancement et la mise en œuvre.

1- Phase de préparation

Constitution des paires par le responsable du programme de mentorat ;

Renforcement de capacité des mentors au mentorat et au pitch

Organisation des séries de sessions d'1 ou 2 heures chacune en présentielle ou en virtuelle.

2- Phase de lancement

Prise de contact mentor/mentoré

Partage de la feuille de route à suivre entre le mentor et le mentoré ;

Définition des objectifs et des axes de travail à suivre ;

Signature de l'accord de mentorat

3- Phase de mise en œuvre

Chaque binôme fixe la fréquence des rencontres. Deux échanges mentor/mentoré sont recommandés par mois (en présentiel ou en virtuel) ;

Suivis mensuels pour les mentors, organisés avec et par le responsable ;

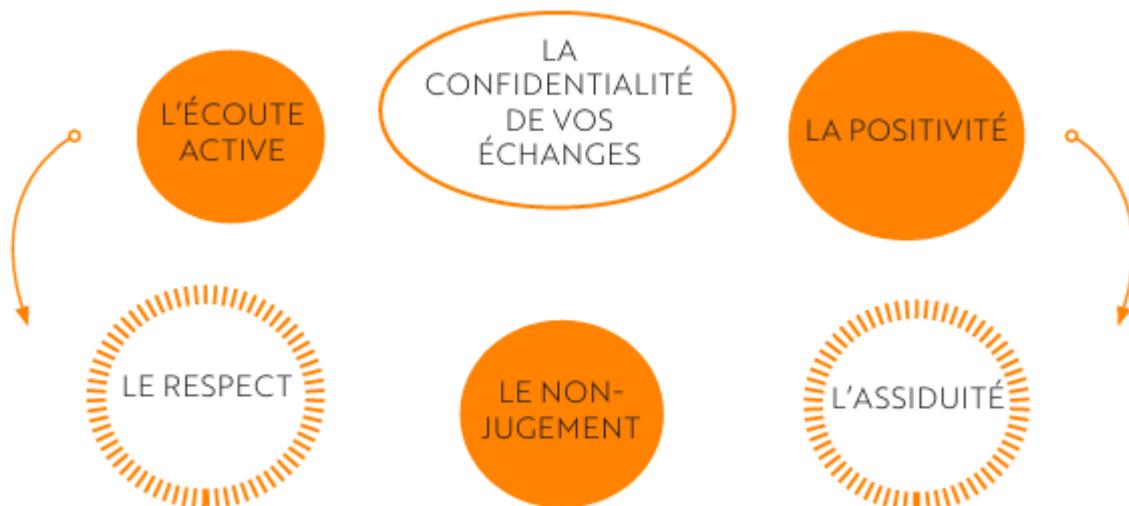
Suivis mensuels pour les mentorés, organisés avec et par le responsable ;

Entraînements réguliers au pitch ;

Réalisation du feedback final

Durée du programme : La durée du programme varie de 6 mois à un an.

Quelles sont les règles à respecter pour le mentor et le mentoré ? Ecoute active, le respect, le non jugement, l'assiduité, la positivité, la cofinalité de vos échanges



Quelles sont les responsabilités ?

En tant que mentor

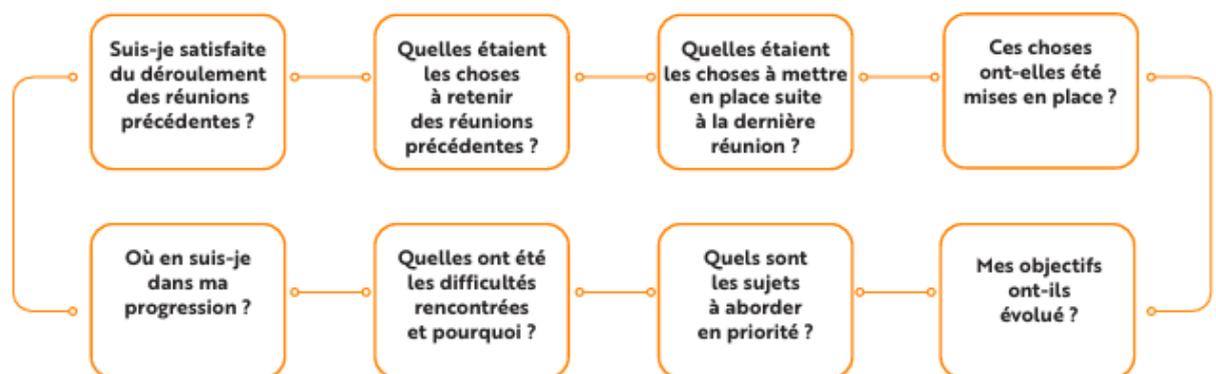
- Écouter et donner des pistes d'amélioration tout au long de la relation ;

- Être flexible et s'adapter aux circonstances et défis changeants
- Être pro-actif ;
- S'assurer de transmettre à son mentoré toutes les compétences à sa disposition et utiles à son succès ;
- Organiser des sessions d'entraînement mensuelles avec son mentoré.

En tant que mentoré

- Réaliser les objectifs fixés et redéfinir les aboutissements envisagés si besoin ;
- Être flexible et s'adapter aux circonstances et défis changeants
- Être pro-active ;
- S'assurer de prendre en compte les conseils de son mentor ;
- S'entraîner mensuellement au pitch avec son mentor

Comment préparer un entretien ?



Comment se déroule un entretien ?

Le déroulement de la rencontre dépend de chaque binôme, de leur proximité géographique et de leur mode de communication privilégié.

Si les rencontres physiques ne sont pas possibles, un rendez-vous en visio est à privilégier. Il est conseillé de passer au moins une heure à échanger ;

Auto-évaluation par le mentoré des efforts et des progrès effectués pour atteindre l'objectif qui avait été établi en début de relation ;

Feedback du mentor sur les actions en cours et retour de du mentoré ;

Réévaluation des objectifs ;

Étapes à suivre pour parvenir aux objectifs fixés ;

Retour d'expérience de la part du mentor et questions du mentoré ;

Modalités de la prochaine rencontre

Que faire après chaque entretien ?

Se poser les questions suivantes ...

Quelles sont les choses à retenir ?

Quels ont été les apports positifs de cette rencontre ?

Que dois-je faire/mettre en place suite à cela ?

Quelles sont les actions attendues et comment les mettre en place ?

Quel devrait-être le sujet

de la prochaine rencontre ?

Comment le préparer ?

Quels résultats concrets mon mentor attend-t-il d'ici la prochaine rencontre ?

Puis évaluer l'efficacité de la réunion :

Comment avons-nous avancé concernant les objectifs fixés ?

Avons-nous effectué un suivi des actions mises en place, des évolutions nécessaires?

Nous sommes-nous mis d'accord sur la date et le lieu de la prochaine rencontre ?

Sélection et de formation des paires

Les mentorés sont sélectionnés pour l'édition annuelle du programme.

Les mentors sont sélectionnés par le responsable, en fonction de leurs profils, de leurs expertises, de leur motivation et de leur disponibilité sur la période de déroulement du programme.

Un questionnaire de candidature est disponible

Les paires sont constituées par le responsable.

Les paires sont constituées en fonction du pays de résidence, du secteur d'activité ou spécialité, des intérêts et des expériences.

Le responsable du programme travail à la constitution des meilleurs duos possibles ; le responsable est disponible pour les mentors et les mentorés qui ne se sentent pas à l'aise dans leur paire.

Les mentorés provenant des pays étrangers seront soigneusement matchés avec des mentors locaux, ayant une meilleure compréhension du contexte (ex. : la socio culturelle du pays (Togo) ou écosystème entrepreneurial).

La mise en œuvre : Les étapes de mise en œuvre du programme, les responsables impliqués et les documents preuves sont résumé dans le tableau ci-après :

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE MENTORAT

N°	ETAPE	RESPONSABLE	DOCUMENTS ELABORES
1	Appel aux mentors et mentorés	Directeur CERSA	Note de service appel aux mentors et aux mentorés
2	Etablissement de liste des mentore	Directeur CERSA	Liste des mentore
3	Etablissement de liste des mentorés	Directeur CERSA	Liste des mentorés
4	Constitution des paires par le responsable du programme de mentorat	Responsable du programme de mentorat	Liste de duo mentors / mentorés
5	Renforcement de capacité des mentors au mentorat et au pitch	Responsable du programme de mentorat	Rapport de renforcement de capacité
6	Organisation des séries de sessions d'1 ou 2 heures chacune en présentielle ou en virtuelle	Responsable du programme de mentorat	Rapport de réunion
7	Partage de la feuille de route à suivre entre le mentor et le mentoré	Responsable du programme de mentorat	Feuille de route
8	Signature de l'accord de mentorat	Responsable du programme de mentorat	Accord de mentorat
9	Suivis mensuels pour les mentors,	Responsable du programme de mentorat	Rapport de suivi
10	Suivis mensuels pour les mentorés	Responsable du programme de mentorat	Rapport de suivi
11	Réalisation du feedback final	Responsable du programme de mentorat	Rapport